

# L'événement

**CHANTIER** Argent, dirigeants, formation des imams: le chef de l'État prépare une réorganisation complète du



Le 20 juin 2017, Anouar Kbibech, alors président du Conseil français du culte musulman, reçoit Emmanuel Macron pour la rupture du jeûne du Ramadan.

# Islam de France : les pistes du Président

**L**a politique et la foi, le temporel et le spirituel : Emmanuel Macron veut être sur les deux fronts à la fois. Pendant que montent les critiques contre ses réformes économiques et sociales ou sa politique d'immigration, le chef de l'État réfléchit à une réorganisation complète de l'islam. Objectif : inscrire le culte musulman dans une relation apaisée avec l'État et les autres religions – et, partant, l'associer pleinement à la lutte contre le fondamentalisme. Plusieurs fois annoncé, le grand discours présidentiel sur la laïcité, qui devait être l'occasion de dévoiler le projet, n'est toujours pas à l'ordre du jour. Mais si les mots restent à écrire, les idées, elles, progressent.

À l'Élysée, un plan d'ensemble est à l'étude, avec la coopération active du ministère de l'Intérieur. Il va de la création de nouvelles instances représentatives des musulmans à l'élaboration d'un cadre pour le financement des lieux de culte et la collecte des dons, sans oublier un programme de formation des imams. Sur tous ces sujets, Emmanuel Macron souhaite « réduire l'influence des pays arabes, qui empêche l'islam français d'entrer dans la modernité », résume l'un de ceux – intellectuels, politiques et religieux – qui abordent régulièrement la question avec lui.

« Ma méthode, c'est d'avancer touche par touche », confie le Président au JDD (lire ci-contre). Le 21 décembre, recevant les représentants des religions, il avait posé le débat en dénonçant « la radicalisation de la laïcité » – « cela visait tous les partis politiques qui instrumentalisent la loi de 1905 au service d'une guerre identitaire », décrypte un de ses conseillers. Le 4 janvier, dans ses vœux aux autorités religieuses, il a ensuite annoncé « un travail sur la structuration de l'islam en France » et lancé à l'intention des mu-

**Ses interlocuteurs :  
Hakim El Karoui,  
Gilles Kepel,  
Haïm Korsia...**

sulmans : « Je vous aiderai. » Trois jours après, il n'a guère apprécié que son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, profite d'une visite à Paris pour s'entretenir avec les dirigeants du Conseil français du culte musulman (CFCM) et afficher outrageusement le poids de son pays au sein de l'islam français.

Désormais, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a pour mission de préparer la réforme du CFCM, institution créée en 2003 sous l'égide de Nicolas Sarkozy, mais qui n'est jamais parvenue à s'imposer – à peine un tiers des musulmans connaissent son existence, selon une enquête de l'Ifop pour l'Institut Montaigne publiée en 2016 par le JDD. Tous les experts consultés ont livré le même diagnostic : le mode de désignation des membres du CFCM est en soi un facteur d'immobilisme, une sorte de péché originel. Ils sont élus dans les mosquées selon une répartition des sièges proportionnelle à la surface des bâtiments et dans un scrutin où l'influence des pays étrangers (Algérie, Maroc, Turquie, Arabie saoudite, Qatar) se révèle déterminante. C'est avec

# L'événement

culte musulman. Il avance « touche par touche », confie-t-il au JDD, mais il veut aller vite



Le 20 novembre 2015, hommage aux victimes des attentats de Paris à la mosquée de Créteil.  
ALAIN GUILHOT/  
DIVERGENCE

ce système que Macron veut rompre. Les intéressés eux-mêmes y sont prêts. « *Il y a une prise de conscience au sein du CFCM qu'une ouverture est nécessaire* », admet son vice-président, Anouar Kbibeche. Un groupe de travail a été créé en son sein le mois dernier ; il livrera au gouvernement des propositions de réforme en juin.

Le calendrier de la réforme est contraint : les prochaines élections au CFCM sont prévues pour le printemps 2019 ; il faudra agir avant – le Président parle, quant à lui, du « *premier semestre 2018* ». Parmi ceux qui murmurent à son oreille sur cette matière, Gérard Darmanin plaide que « *la période est propice* ». « *Il y a une accalmie sur le front du terrorisme, Macron a une forte légitimité pour transformer le pays et une grande partie des musulmans ressent cette nécessité d'avancer* », explique le ministre des Comptes publics, petit-fils de musulman et auteur d'un rapport sur « *l'islam français* » en 2016 quand il militait encore à l'UMP.

Le contenu de la réforme, en revanche, reste à trouver. Si le cabinet de Gérard Collomb affiche l'intention de « *sortir de l'islam consulaire pour ouvrir le CFCM aux musulmans les plus intégrés* », la difficulté est de structurer une religion qui, à la différence du catholicisme ou du judaïsme, n'est aucunement hiérarchisée.

Le sociologue Gilles Kepel, que Macron cite parmi ses inspirateurs sur le sujet et qui l'accompagnait il y a deux semaines en Tunisie, résume ainsi l'équation : « *Il faut trouver une formule qui tienne compte de la plasticité du sunnisme français, sans que les musulmans soient les otages des rivalités entre leurs pays d'origine*. » Autre expert écouté (et lui-même musulman), Hakim El Karoui complète en estimant que « *le moment est venu de confier l'organisation à la nouvelle génération des Français de confession musulmane* ». Cet ancien banquier d'affaires (chez Rothschild, comme Macron) qui conseilla jadis Jean-Pierre Raffarin est l'un des meilleurs analystes de l'islam français. Son dernier livre, *L'Islam, une*

*religion française* (Gallimard), paru en décembre, circule et se commente dans les cabinets ministériels, au point de faire référence dans la plupart des débats actuels.

El Karoui y appelle avec pédagogie à une « *contre-insurrection culturelle* » des musulmans intégrés contre ceux qui dévoient leur foi. Il propose notamment l'institution d'un « *grand imam de France* » sur le modèle du grand rabbin, qui dispose d'une autorité morale sur le culte juif et le représente devant le pouvoir politique. Il préconise aussi qu'à côté de la Fondation pour l'islam de France, créée sous le gouvernement Valls et présidée par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, une association distincte soit

**« Il y a une prise de conscience au sein du CFCM qu'une ouverture est nécessaire »**

Anouar Kbibeche,  
vice-président du CFCM

chargée de financer les lieux de culte, la formation et les salaires des imams – « *mais à condition que cette structure soit affranchie de l'influence du CFCM et de la tutelle de l'Etat* », précise-t-il, soulignant que « *dans tout le monde arabe, les imams sont formés par les États, ce qui n'a pas empêché les intégristes de prospérer...* »

Financement et formation des imams sont, de fait, les points les plus délicats à régler. C'est notamment par ces deux voies que s'exercent les influences étrangères sur l'islam français. Ainsi, les pays du golfe Persique et du Maghreb contribuent à la construction des mosquées

(alors que la loi de 1905 interdit à la France de le faire) et quelque 300 imams exerçant sur notre sol sont des fonctionnaires rémunérés par des États étrangers.

En outre, la collecte des dons des fidèles et son utilisation se font encore dans une relative opacité. La plupart des lieux de culte musulmans préfèrent le statut de la loi 1901 (associations à but non lucratif) à celui de la loi de 1905 (associations culturelles), pourtant plus avantageux sur le plan fiscal. La loi récente sur le « *droit à l'erreur* », portée par Darmanin, impose une obligation aux associations culturelles de déposer des comptes annuels. Mais le ministre aimerait aller plus loin en obligeant à l'avenir les lieux de culte à se soumettre au statut de 1905 – et aux contrôles qui en découlent. L'idée d'une taxe sur les produits halal fait, par ailleurs, son chemin, tout en soulevant des réticences à cause de son caractère communautaire – « *on peut être musulman sans manger halal, non ?* », interroge Darmanin.

Aller jusqu'à un « *concordat* » avec l'islam, comme il en existe un en Alsace et en Moselle avec l'Église catholique ? Certains y voient une piste à envisager à des degrés divers, comme Jean-Pierre Chevènement ou le grand rabbin de France, Haïm Korsia, également écouté à l'Élysée. Macron, lui, ne se déclare pas prêt à s'engager sur ce chemin, qui exigerait de toute façon une révision de la Constitution. En revanche, la loi de 1905 n'est pas forcément considérée comme « *un texte sacré* ». « *Elle a déjà été modifiée treize fois* », signale un proche du chef de l'État. Pour l'heure, des mesures sont déjà prises ou sur le point de l'être pour favoriser l'apprentissage du fait religieux à l'école, renforcer la formation des aumôniers musulmans dans les prisons et les hôpitaux. « *Le Président lit beaucoup et écoute tous les avis, mais il forgera seul son opinion* », indique un de ses proches. Les voies du Seigneur... ●

HERVÉ GATTEGNO ET DAVID REVAULT  
D'ALLONNES @davidrevdal

## Emmanuel Macron

### « Je poserai les jalons au premier semestre »

« Nous travaillons à la structuration de l'islam de France et aussi à la manière de l'expliquer, ce qui est extrêmement important. Mais je ne dévoilerai une proposition que quand le travail sera abouti.

Ma méthode pour progresser sur ce sujet, c'est d'avancer touche par touche. Je l'avais fait le 4 janvier dernier lors de mes vœux aux autorités religieuses, en définissant ma vision de la laïcité, qui n'est pas un vide à l'intersection de toutes les croyances que l'État serait chargé d'occuper, en donnant ma vision du travail à effectuer pour organiser l'islam en France, et en expliquant que j'aiderai à ce travail. Je l'ai fait encore jeudi dernier, à Tunis, où j'ai parlé de l'islam assez longuement. Cette méthode permet de ne pas faire de raccourcis.

Je vais continuer à consulter beaucoup. Je vois des intellectuels et des universitaires, comme Gilles Kepel, des représentants de toutes religions, car je considère que nous devons nous inspirer fortement de notre histoire, de l'histoire des catholiques et de celle des protestants. J'ai vu Youssef Seddik\*, comme d'autres intellectuels et toutes sortes d'acteurs, tels que l'Institut Montaigne, qui ont pris des initiatives sur cette question. Mais c'est durant ce premier semestre 2018 que je souhaite poser les jalons de toute l'organisation de l'islam de France.

Un nouveau concordat ? Quelle que soit l'option retenue, mon objectif est en tout cas de retrouver ce qui est le cœur de la laïcité, la possibilité de pouvoir croire comme de ne pas croire, afin de préserver la cohésion nationale et la possibilité d'avoir des consciences libres. Je pense que le risque, dans toute cette affaire, est de brandir des objets connotés, qui ont leur propre histoire, ou de faire des raccourcis en plongeant tout le monde dans un même sac. Il y a une question qui est celle de l'organisation. Mais il y a une autre question, qui est celle du rapport entre l'islam et la République. »

PROPOS RECUEILLIS PAR D.R.A.

\* Philosophe et islamologue, auteur de nombreux ouvrages dont « *Le Grand Malentendu. L'Occident face au Coran* », éditions de l'Aube, 2016.

# L'événement

## Le casse-tête de la formation des imams

**BLOCAGE** La France ne parvient pas à créer un modèle national faute d'interlocuteurs

Islam de France ou islam en France? Les tensions autour d'une simple préposition illustrent la complexité de la question. Depuis quarante ans, la formation des imams constitue une énigme paradoxale. Alors que François Hollande signait, en septembre 2015, un accord avec le Maroc pour que l'Institut Mohammed VI de Rabat forme de jeunes Français, le gouvernement pousse aujourd'hui à la structuration, sur le territoire national, d'une formation de qualité, à la fois théologique

et profane, adaptée au contexte français.

### Un manque d'instances musulmanes

La semaine dernière, dans un entretien accordé au *Parisien*, le président de la Fondation pour l'islam de France, Jean-Pierre Chevènement, a proposé la création d'une université destinée à la formation théologique des imams et financée par l'argent public. « C'est très délicat », répond Bernard Godard, ancien chargé de mission au Bureau central des cultes, tout en reconnaissant que « demander à des pays étrangers de former des imams pour la France était une erreur ». Pour

l'auteur de *La Question musulmane en France* (Fayard), « L'État doit intervenir – même s'il faut, pour cela, tordre un peu le principe de laïcité – mais c'est aux musulmans de s'organiser ». Reste à savoir comment. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), censé incarner une « instance représentative » des musulmans français et prendre en charge les questions liées à l'organisation et à la gestion de leur culte, est vrillé par les querelles internes et les dissensions.

Sous pression depuis les attentats de 2015, le CFCM, désormais doté d'un Conseil théologique, a édité une « charte de l'imam » en mars, proclamant un « attachement

à un islam du juste milieu » et « au pacte républicain ». Un « code de déontologie » a provoqué une véritable crise entre les fédérations. « Avec le CFCM, Nicolas Sarkozy a favorisé un islam communautaire par nationalités d'origine », estime l'aumônier pénitentiaire d'Île-de-France, Missoum Chaoui, pour qui « il faudrait créer une instance musulmane sur le modèle du Consistoire israélite de France ».

Deux instituts forment aujourd'hui des imams et des aumôniers en France : celui de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), proche des Frères musulmans, dans la Nièvre, et celui de la Grande Mosquée de

Paris, où « la formation contient deux tiers de matières religieuses et un tiers de matières profanes : sciences humaines, droit, histoire de France... », énumère son directeur, Djelloul Seddiki. Deux écoles que tout sépare, mais toutes deux dépassées par la montée du salafisme. « Lorsque vous faites une recherche concernant l'islam sur Google, les cinq premières pages de résultats vous conduisent sur des sites salafistes », indique Bernard Godard, pour qui le vrai problème aujourd'hui, « c'est l'école et l'instruction des enfants : une bataille souterraine très complexe ». ●

CHRISTEL DE TADDEO @cetetaddeo

## Macron, objet spirituel non identifié

**CONFIDENCES** « Chez lui, la question de Dieu est ouverte, assure un proche. Cette ouverture nourrit sa vision des religions dans la République »



JEAN-FRANÇOIS MONIER / AFP

C'est un familier du chef de l'État qui nous le confie : « Emmanuel Macron est un objet spirituel non identifié, mais ce qui est sûr, c'est que le mysticisme est au cœur du macronisme. » Quand, dans les premiers jours de septembre 2016, on a demandé à celui qui venait de démissionner du gouvernement de Manuel Valls pour marcher vers l'Élysée s'il croyait en Dieu, il a répondu exactement ceci : « C'est une vraie question, une question compliquée. Je crois sans doute en une transcendance. Je ne suis plus sûr de croire en un Dieu. Oui, je crois en la transcendance. »

Il fut jadis suffisamment sûr de croire pour se faire baptiser à l'âge de 12 ans, par choix, au moment de son entrée à La Providence, une école de jésuites d'Amiens. Après, il a moins pratiqué. « C'est un agnostique spiritualiste, énonce un proche. Chez lui, la question de Dieu est ouverte, au sens où elle n'est pas résolue. Et c'est cette ouverture qui nourrit sa vision de l'inscription des religions dans la République. » Ce n'est pas pour rien qu'à l'occasion de ses vœux aux autorités religieuses, le 4 janvier, il a vanté le positionnement de « Vincent

Auriol, connu pour son ouverture d'esprit dans le domaine religieux à une époque où son parti parmi d'autres affichait ce qu'on appelait alors un laïcisme de combat ». On ne saurait plus clairement désigner les Valls d'hier et d'aujourd'hui.

Notre président ne cache pas sa bienveillance – et ce concept lui est cher – à l'endroit de ceux qui croient. C'est d'abord ainsi qu'il faut entendre ses mots enflammés sur Jeanne d'Arc. « J'aime les gens qui ont un monde à part », nous exposa-t-il naguère. Devant les représentants des cultes, il a proclamé : « Je ne demanderai jamais à quelque citoyen français que ce soit d'être modérément dans sa religion ou de croire modérément en son Dieu. » Il n'a pas le goût de la modération, Macron. Et de citer Jaurès : « Il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de l'âme humaine. »

Autant François Hollande, athée sans état d'âme, était indifférent à ces questions, autant le président actuel « lit les textes de tous les grands monothéismes » – ce qu'il nous expliqua pendant la campagne – et entretient « un rapport profond avec la quête de

sens » – ça, c'est un de ses amis qui le dit. Mais là où Nicolas Sarkozy se laissa filmer en train de réciter le *Notre Père* à la basilique Saint-Pierre, Macron, lui, s'est retenu de bénir le cercueil de Johnny. Sa main a saisi le goupillon avant de le reposer aussitôt. « Il faut être très précautionneux et se mettre en situation de pouvoir parler à tout le monde », théorisait-il en décembre 2016 dans un entretien à *La Vie*.

Ce qu'in fine il choisit de faire devant la dépouille de Johnny en dit long. Il apposa ses paumes sur le cercueil. Le toucher est une dimension cruciale dans l'idée qu'il se fait de la représentation spirituelle du pouvoir. Toujours, partout, ses gestes invoquent subliminalement l'image du président thaumaturge. Il n'est que de le regarder prendre un migrant dans ses bras – à Calais, le 16 janvier –, étreindre une dame aux cheveux blancs – à Clermont-Ferrand, le 25 janvier –, descendre de voiture une fois, deux fois, trois fois, afin d'embrasser des enfants – au Sénégal, le 3 février. « Un président n'est pas seulement investi d'une action. Il porte aussi, de manière

moins visible, tout ce qui dans l'État transcende la politique », écrivait-il page 264 de son livre *Révolution* (XO Éditions).

Épris des symboles qui vous ancrent dans un au-delà de vous-même, dans un dépassement d'ici et de maintenant, il court les lieux où volent des particules de sacré

**« Je crois sans doute en une transcendance. Je ne suis plus sûr de croire en un Dieu. »**

et où repose « l'âme de la France ». Il adore cette expression, du reste. Juste après s'être officiellement déclaré candidat à la magistrature suprême, le 16 novembre 2016, il est allé se recueillir sur la tombe des rois de France, en la basilique de Saint-Denis. Spiritualité, temporalité. À Rome, le 11 janvier, il a tenu à se rendre à la Domus Aurea, le palais que Neron fit construire il

y a mille neuf cent cinquante-trois ans afin qu'étincelle son pouvoir. Deux semaines plus tard, dans le Puy-de-Dôme, il aurait voulu visiter l'une des cinq églises romanes majeures d'Auvergne, il avait insisté auprès de son entourage avant d'y renoncer faute de temps.

« Il a toujours des arrière-pensées spirituelles », décrypte l'un de ses conseillers. L'intéressé nous le disait autrement voilà un an : « J'assume la dimension de verticalité et de transcendance, et en même temps elle doit s'accrocher à de l'immanence complète, à du matériel. Je ne crois pas à une transcendance éthérée. Il faut tresser ensemble l'intelligence et la spiritualité. La spiritualité n'est pas un mot qui me fait peur. » Et le mot « précheur » ? interrogea-t-on. Il sourit, reformula : « Est-ce que je suis un précheur ? » Re-sourire. « Peut-être. J'essaie de convaincre les gens en leur donnant à voir quelque chose d'autre. » Nous : « En créant de l'intensité ? » Lui : « Bien sûr ! » L'intensité, aux yeux de Macron, ne saurait être une question. C'est une évidence. ●

ANNA CABANA